



Contact: Solange Hélin-Villes

GSM:+32476-510172

Strasbourg, le 4 juin 2007

## Les députés condamnent l'inaction des autorités à secourir des immigrants en détresse

Les députés européens ont vivement critiqué aujourd'hui l'incapacité des gouvernements de l'UE à secourir des naufragés menacés de noyade.

La socialiste française Martine Roure a critiqué les Maltais pour ne pas avoir accompli leur devoir humanitaire en portant secours à des personnes agrippées à un filet flottant destiné à la pêche au thon au large de leurs côtes.

"Les événements tragiques qui viennent de se dérouler au large de Malte sont inexcusables. Les autorités ont parlementé pendant des heures pour justifier leur inaction alors que la vie de personnes était en danger", a déclaré Martine Roure.

"Porter assistance aux personnes en détresse est un devoir pas une option. Le fait que ces personnes soient des clandestins ne devrait pas entrer en ligne de compte", a insisté Mme Roure, la porte-parole du Groupe socialiste pour les questions d'immigration.

"J'appelle tous les gouvernements de l'UE à réaffirmer sans ambiguïté leur engagement à aider les personnes en danger", a dit la députée socialiste.

"La Commission européenne devrait évaluer les améliorations à apporter aux opérations de sauvetage et s'assurer que les mesures sont correctement mises en oeuvre", ajoute l'eurodéputée.

"Visiblement, certains pays tels que Malte ne sont plus capables d'absorber de nouveaux flux de migrants illégaux. L'Europe doit se montrer solidaire et faire en sorte que les coûts pour l'accueil et le rapatriement de ces immigrants soient partagés par tous les Etats membres", précise-t-elle.

"Il faudrait en outre engager une révision profonde de notre législation européenne afin de s'assurer que les conditions juridiques, dans lesquelles nous opérons, puissent nous permettre de relever les défis posés par l'immigration", souligne Mme Roure.